

Le Pêlé coworking

En décembre prochain, l'espace de coworking "Le Pêlé coworking" devrait ouvrir à La Clusaz.

Mais qu'est ce qu'un espace de coworking ?

Un espace de travail partagé où entrepreneurs, artisans, vacanciers pourraient venir travailler de façon flexible en ne payant que le temps pendant lequel ils l'utilisent et ainsi partager leur expérience, collaborer, mutualiser des services (connexion internet, impressions, formation...) et donc partager leur coût.

Ouvert toute l'année, le Pêlé pourrait aussi accueillir les rencontres associatives et nous réunir, nous, habitants des

Aravis, autour de manifestations culturelles, de formations collectives, de services. Ainsi, nous pourrions bénéficier collectivement de ce que nous allons tous individuellement chercher à Annecy ou plus loin. Et donc à la fois en partager les coûts mais également limiter l'impact de nos déplacements sur l'environnement.

Professionnels, faites nous part de vos initiatives sur la page Facebook "Agir en Aravis". Particuliers, faites nous part de vos idées et suggestions pour que cet espace réponde à vos besoins et devienne pour nous tous un lieu de vie.

Association "Le Pêlé coworking"
Cathy Neyrinck, cathyneyrinck@gmail.com, 06 70 13 22 07

Crèche

Le projet avance !

Démarrage prévisionnel des travaux : printemps 2018

Architecte mandataire : GTB architectes (Grospeillet Tallard Bevilacqua), Grenoble



Emplacement : A la place des cours de tennis situés à côté de l'école Cité Notre Dame

Coût de l'opération : 2 700 000 € TTC (Etudes, travaux, mobilier)

Capacité : Crèche à l'année : 27 enfants
Garderie touristique : 24 enfants

Carnet de deuil

Ce 13 juin 2017, nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de notre ami René Baladda, membre du Conseil Municipal et adjoint au maire de 2008 à 2016.

Le Maire, le conseil municipal et le personnel communal s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches, et saluent tout le travail accompli par René en faveur de la station de La Clusaz, de ses habitants et de son territoire.

Il restera un exemple de dévouement pour tous.

Hébergeurs, ces infos sont pour vous !

Cartes d'hôtes & cartes de résidents

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, après 20 ans d'existence, le système désuet des cartes d'hôtes et de résidents, va être arrêté, et ce dès l'été 2018.

En effet, un nouveau système moderne et digital de cartes de services, est à l'étude actuellement au SIMA.

Taxe de séjour

Certains tarifs de la Taxe de Séjour vont être augmentés dès le 1^{er} Janvier 2018.

Cela concerne principalement les hébergements non classés et les catégories 4 & 5 *

De plus amples informations sur ces sujets vous seront communiquées dès cet automne.

AFFINISKI - Faciliter le maintien et la création de lits touristiques

Les quatre stations des Aravis viennent d'adhérer au dispositif AFFINISKI. A disposition des stations de montagne, cette démarche apporte des solutions clé en main et à la carte pour créer et/ou maintenir de manière pérenne les lits touristiques en montagne. Envie de rénover, envie de bénéficier d'avantages fiscaux, besoin d'un coup de pouce financier, envie de louer, envie de changer de mobilier ? C'est le moment d'en profiter. Plus d'informations : www.affiniski.com - mail : affiniski@aravis.com

Pour tout contact : vous pouvez contacter Anne Favre-Reguillon ou Emmanuelle Maire
SIMA - Maison des Aravis F-74450 Saint-Jean-de Sixt
Tél : 04.50.02.78.75 - Mob : 06.71.26.93.52 - Mail : anne.favre@aravis.com

Horaires de la Mairie

Pour garantir le meilleur service possible tout en rationalisant le fonctionnement de la Mairie, il a été décidé d'expérimenter de nouveaux horaires à partir du lundi 31 juillet.

Désormais, les services vous accueilleront du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00, hors jours fériés. En espérant vous accueillir prochainement.

Le programme de l'été

Du 4 au 13 juillet

Tournoi jeunes de tennis

Les 8 et 9 juillet

Compétition nationale B de parapente

Du 17 au 21 juillet

Aravis & Cies

Le 21 juillet

LCZ Freestyle Session, coupe de France de Big Air Bag

Le 22 juillet

Piano du Lac aux Confins

Le 26 juillet

Soirée Champêtre

Le 27 juillet

Artisans à ravir

Le 29 juillet

La Grimpée des Aravis (**attention !** le départ se fera au niveau des Mésers et en individuel)

Le 30 juillet

Gala de Patinage artistique avec la collaboration de l'Harmonie des Aravis

Les 5 et 6 août

Fête au village

Le 13 août

Fête du Reblochon et de l'artisanat

Les 25, 26 et 27 août

32^{ème} édition du Trail le Bélier

Les 2 et 3 septembre

Tournoi de hockey masculin patinoire de La Clusaz

Le 17 septembre

Foire de la Croix

32^{ème} édition du Bélier

du 25 au 27 août :

NOUVEAUTÉ : LE SUPER BÉLIER

Les participants à cette épreuve cumuleront : le 7 km le vendredi, le 27 km le samedi et le 42 km le dimanche.

Nous avons besoin de nombreux bénévoles, merci de contacter Elsa au Club des Sports.

info@club-laclusaz.com

ESPACE AQUATIQUE

L'Espace Aquatique a ouvert ses portes le samedi 3 juin pour une saison estivale qui se clôturera le dimanche 3 septembre.

Pour vous permettre d'en profiter encore plus, nous avons augmenté notre plage d'ouverture : en juin de 12h00 à 19h30 et à partir du 8 juillet de 10h00 à 19h30. A noter que les tarifs sont inchangés par rapport à l'été 2016.

Côté activités, voici le programme :

- aquagym, aquabike, yoga : les créneaux sont répartis entre matin, midi et soir toute la semaine et aussi les week-ends
- bb nageurs : tous les dimanches matin à partir de 9h00
- apprentissage de la natation pour les enfants : à 17h00 pendant le mois de juin / puis à 10h00 pendant les vacances scolaires (les parents pourront aussi profiter de la piscine pendant que les enfants nagent)
- pour la natation des adultes, c'est à 8h00 le matin (oui, même le dimanche !) et 19h30 le soir
- pendant le mois de juin, les matins et les lundis sont réservés à la natation scolaire

Pour planifier votre été en pleine forme, retrouvez le détail des activités dans nos brochures, sur notre site internet www.espaceaquatique-laclusaz.com ou directement à l'accueil.

Une fois la saison terminée, une nouvelle campagne de travaux va commencer et devrait se dérouler en deux ou trois phases pendant les coupures automnales des prochaines années. Plusieurs objectifs sont visés : mise en conformité du bâtiment, rénovation, mais surtout une réduction importante de nos consommations énergétiques. Pour la première phase, nous prévoyons une réouverture après travaux au plus tard le 18 novembre 2017.

Toute l'équipe de l'Espace Aquatique se prépare à vous accueillir cet été avec entrain et bonne humeur.

PATINOIRE

Cet été, la patinoire sera ouverte du 2 juillet au 1er septembre 2017

	Matin	Après-midi	Nocturnes (du 14/07 au 15/08)
Lundi	10h00 - 12h15	14h30 - 18h30	
Mardi	10h30 - 12h15 (Jardin des Glaces)	14h30 - 18h30	20h30 - 22h15 (Soirée disco)
Mercredi	10h30 - 12h15 (Jardin des Glaces)	14h30 - 18h30	
Jeudi	10h30 - 12h15 (Jardin des Glaces)	14h30 - 18h30	20h30 - 22h15
Vendredi	10h30 - 12h15 (Jardin des Glaces)	14h30 - 18h30	
Samedi		14h30 - 18h30	
Dimanche	10h00 - 12h15	14h30 - 18h30	



Le Derby de Balme est de retour à La Clusaz !

Dans le cadre de leur projet d'étude, trois jeunes cluses ont fait le pari de faire vivre ou revivre aux skieurs un événement culte des années 90's : le Derby de Balme.

Défi réussi : le samedi 25 mars 2017, l'épreuve a réuni 137 participants qui se sont élancés du Col du Botion jusqu'à la retenue collinaire de Balme soit quelques 1 200 mètres de dénivelé.

Le Derby de Balme intégrait le Trophée des Derbys (Championnat de France), et comptait donc pour le classement général de l'hiver www.tropheedesderbys.com.

Les responsables du Trophée des Derbys ont par ailleurs salué nos jeunes organisateurs pour le programme et les dotations de cet évènement.

Le Derby de Balme 2018 est d'ores et déjà prévu : **tenez-vous prêts !**



Salon emploi des saisonniers

Un forum saisonnier organisé par Pôle Emploi par le biais de la CCVT se tiendra le mercredi 4 octobre matin à la salle des fêtes de Thônes. Son objectif est de favoriser le recrutement local des saisonniers.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe entreprises de Pôle Emploi au 04.50.45.23.14 ou par mail : entreprise.rha0107@pole-emploi.net

ECOLE

Voyages à Feldberg pour les CM2 et à Carnac pour les CM1

Afin de relancer le jumelage La Clusaz/Feldberg, mais également dans le cadre de l'amitié franco-allemande, les élèves de CM2 de l'école Cité Notre-Dame, accompagnés de leurs enseignants, sont partis quelques jours à la découverte de la Forêt-Noire !

Les enfants de CM1, quant à eux, sont partis cette année, du 8 au 18 juin, dans le cadre du traditionnel échange avec Carnac. Comme d'habitude, ils sont revenus avec des souvenirs marins pleins la tête !



La laitue et la limace

Pour la 5^{ème} année consécutive, notre potager collectif situé à Gotty fourmille à nouveau et se prépare à la belle saison ! Avec 6 nouvelles adhésions ce printemps, ce sont maintenant 19 familles qui cultivent ensemble (mais chacun à son rythme !) leur petit bout de potager sans répulsifs ni engrais chimiques.

Les enfants s'émerveillent des graines qui se transforment en plantes puis en fruits, les parents échangent expériences, conseils et bons services et la Municipalité toujours à l'écoute poursuit son soutien à cette belle initiative !



Comme nous l'avons fait il y a 3 ans, nous organiserons, vers la fin de l'été, une journée de cuisine au jardin avec les produits récoltés. Nous vous y attendons nombreux (habitants et vacanciers) pour déguster ensemble les petits plats préparés et savourer le fruit de nos récoltes !

La date exacte sera confirmée à la Mairie, à l'Office de Tourisme de La Clusaz et sur notre page Facebook "La laitue et la limace". **A très vite !**

Association "La laitue et la limace"
Julie Desnoullez, julie.desnoullez@orange.fr, 06 68 74 19 09

POS / PLU Où en sommes-nous ?

Le PLU est approuvé et après ?

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération du conseil municipal le 6 avril 2017.

Vous êtes nombreux à être intervenus pendant l'enquête publique et à avoir fait part de vos remarques ou demandes.

Si vous souhaitez savoir ce qui a été modifié suite à l'enquête publique, il faut se référer à la délibération du 6 avril 2017 qui détaille toutes les modifications faites sur les pièces du dossier de PLU : le règlement graphique, le règlement écrit, les orientations d'aménagement et de programmation, le rapport de présentation, les annexes sanitaires...

Aucun courrier de réponse individuel n'est adressé aux personnes intervenues pendant l'enquête. Si rien n'est noté dans la délibération concernant votre demande, c'est que rien n'a été modifié par rapport à ce qui a été présenté pendant l'enquête publique.

La délibération du 6 avril 2017 est disponible en mairie sur simple demande et est consultable également sur le site de la mairie : www.laclusaz.org

Le PLU est approuvé donc exécutoire depuis sa publication.

Des recours sont parvenus en mairie. Tant qu'aucune décision du Tribunal Administratif n'est intervenue, notre PLU est applicable et des autorisations d'urbanisme sont délivrées en application de ce document.

Une décision de justice d'annulation du PLU serait une mauvaise nouvelle pour le conseil municipal mais aussi pour l'ensemble des habitants de La Clusaz ainsi que tous les acteurs économiques locaux. Non seulement cela obligerait à refaire le document donc impacterait encore une fois les dépenses communales mais également parce que la commune n'aurait plus de document d'urbanisme et reviendrait au Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui laisse l'appréciation de la constructibilité au Préfet de Haute-Savoie selon le principe de la constructibilité limitée qui est une règle très contraignante.

Nous espérons donc que chacun prenne conscience des enjeux en cours et puisse savoir prendre ses responsabilités en ayant à l'esprit l'intérêt public avant tout.

LES TRAVAUX DE L'ETE

Remontées mécaniques

- Construction du nouveau TSD6 (Télesiège débrayable 6 places) du Merle : c'est parti !

Ouverture prévue pour mi-décembre.



Sécurisation du domaine skiable

- Paravalanche : mise en place de deux paravalanches supplémentaires dans la vire des Crintiaux,



- Système anti-reptation : mise en place de rondins dans la face Nord de l'Aiguille (extension de la zone de sécurisation à droite de celle réalisée l'année dernière),
- GAZEX de l'Aiguille : réalisation d'une dalle de support pour l'abri de l'Aiguille,
- CATEX de l'Étalle : remplacement de quatre poulies sur la ligne.

VTT

- Bike-Park : création de trois lignes ludiques avec modules en bois pour l'apprentissage du pilotage.

Neige de culture

- SDM1 (Salle des Machines) : création d'une nouvelle usine à neige au niveau du Bercail,
- Bouclage du réseau : une colonne d'eau partira depuis la retenue du Lachat pour alimenter directement le Merle,
- Confortement de la piste du Merle : réalisation d'un nouveau réseau pour permettre un meilleur débit et doublement des enneigeurs,
- Réseau de l'Aiguille : création d'un nouveau réseau depuis la piste du Dahu jusqu'à l'arrivée du TC Fernuy.

AVERTISSEMENT :

Les différents travaux occasionnent différentes gênes notamment :

1. Zone de décollage de parapente sur le Merle : décollage interdit jusqu'au 22 juillet
2. Cross-Country du Balcon du Voret : la piste ne sera pas praticable une bonne partie de la saison d'été
3. Enduro des Encarnes : la piste ne sera pas praticable une bonne partie de la saison d'été
4. Piste Verte partant du Crêt du Loup : occasionnellement, des engins pourront circuler sur la piste
5. Zone du P'Tit Loup : la zone étant en travaux toute la saison, il est donc prié de ralentir aux alentours de ce secteur
6. Fermeture du Télémix du Bossonet le dimanche de la Fête du Reblochon

Pour plus de renseignements, prenez contact avec Jonathan Duvillard, responsable de la bike patrol au 06.89.86.87.28.

**ATTENTION
TRAVAUX**